

École Primaire Jeannine et Roland HIRSCH
4 rue Montcabré
86160 Gençay
Tél : 05.49.53.41.85
ce.0861026y@ac-poitiers.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE 17 Juin 2024

Personnes présentes :

M BOUCHET Mathieu, directeur et enseignant en CM1/CM2
M. RIVIERE Lou, enseignant en GS/CP
Mme BAILLOT Florence, enseignante en CP/CE1 et PDMQDC
M. PARADOT Hervé, enseignant en CP/CE1 et PDMQDC
Mme CHAMPION COGNY Véronique, enseignante en CE2/CM1
Mme BARRITAUULT Coraline, enseignante en dispositif ULIS
Mme LUCCA Jade, enseignante nommée à la rentrée.
Mme SAUVE Fabienne, enseignante en TPS/PS/MS
Mme VILLEGGER Alexandra, responsable du péri-éducatif
Mme BOETSCH Isabelle, adjointe chargée aux affaires scolaires
M. BOCK François, Maire de Gençay

Mme BIRE Elodie, co-présidente de l'APEM
Mme INGRAND Aude, parent élue
Mme GALLAS Amandine, parent élue
Mme CORNU Laurence, parent élue
Mme CHARDAT Stéphanie, parent élue

Personnes excusées :

Mme NICOLI Christine, inspectrice de l'éducation nationale
M. MOREAU Alexandre, enseignant décharge de direction
M. LAMBALOT Pierre, enseignant remplaçant
Mme ARNOUL Marion, enseignante remplaçante
M. ROY Pierre, enseignant remplaçant
Mme UVETEAU Claudie, ATSEM
Mme CHEVANCE Isabelle, Accompagnant auprès des Elèves en situation de handicap du dispositif ULIS
Mme COURTOIS Elisabeth, Accompagnant auprès des Elèves en situation de handicap du dispositif ULIS

Mme DUBOURDIEU Aurélia, psychologue de l'éducation nationale
Mme LUCAS Valérie, maître E
Mme LEBON Laurence, maître G
M. LECLAIRE Pierre, parent élu
Mme COUVRAT Marjorie, parent élue
Mme FAYETTE Carolanne, co-présidente de l'APE

*Le conseil débute à 17h30 sous la présidence de M. BOUCHET Mathieu, directeur
M. RIVIERE est désigné secrétaire de séance.*

Équipe enseignante 2024-2025

Mme Sauve part en retraite et est remplacée par Mme Champion Cogny pour la maternelle.
M. Paradot part de l'école et est remplacé par Mme Lucca pour le CE2 CM1. Un changement de mandataire pour la coopérative scolaire est à prévoir : Mme Baillot se porte volontaire.
Mme Baillot reste sur le CP CE1.

Mme Barritault reste sur le dispositif ULIS.

M. Bouchet est nommé directeur de l'école à titre définitif et garde le CM1 CM2. La personne qui le déchargera pour qu'il puisse effectuer la direction sera nommée le 2/07.

Effectif prévisionnel et structure de l'école

Pour 2024-2025, l'organisation pédagogique sera la suivante (variable en fonction des arrivées estivales)

-une classe de maternelle PS MS GS à 23 avec 7 petits 9 moyens et 7 grands dans la classe actuelle de maternelle, la classe des GS CP devient la salle de motricité

-une classe de CP CE1 à 21 avec 9 CP et 12 CE1 (dont 1 ULIS) dans sa salle actuelle

-une classe de CE2 CM1 à 22 avec 13 CE2 et 9 CM1 (dont 3 ULIS) dans la salle actuelle d'allemand

-une classe de CM1 CM2 à 23 avec 14 CM2 et 9 CM1 (dont 3 ULIS) dans la salle actuelle du dispositif ULIS

-Le dispositif ULIS est transféré dans la classe actuelle de CE2 CM1

-Une bibliothèque/ludothèque sera créée dans la classe actuelle de CM1 CM2

Un total de 89 élèves contre 103 actuellement.

Projets menés à terme

TPS/PS/MS	GS/CP	CP/CE1	CE2/CM1	CM1/CM2	ULIS
-contes sous la lune le 18/06	-contes sous la lune le 18/06	-randonnée et olympiades le 1/07	-contes sous la lune le 18/06	-classe découverte 2jours à Lathus les 13 et 14/06	Sensibilisation hygiène corporelle et dentaire
-visite au musée 21 mai	-randonnée et olympiades le 1/07	mars spectacle Marchoise fête du printemps	-projet chorale des CM1 avec le collège le 21/06	-contes sous la lune le 18/06	sensibilisation respect de la personne et du consentement le 20/06
-cinéma en fin d'année	-visite au musée 21 mai	école et cinéma jour de fête	-sortie Musée sainte Croix/ espace Mendes France le 25/06	-projet chorale avec le collège le 21/06	emprunts de livre biblio
mars spectacle Marchoise fête du printemps	cinéma en fin d'année	rencontre classe 3eme et projet théâtre	mars spectacle Marchoise fête du printemps	-sortie Musée sainte Croix/ espace Mendes France le 25/06	
mater et cinéma	mars spectacle Marchoise fête du printemps	fête du collège jeudi 27 juin	école et cinéma	-Animation avec les amis du vieux château le 27/06	
25 mars orientation usep	école et cinéma jour de fête	contes sous la lune le vendredi 20/06	film de fin d'année	-matinée de constructions géométriques géantes dans la cour du collège le 28/06	
25 juin usep a st maurice et pic nique		rencontre collègue maths et chant le 20/06	intervention vienne nature création flyers sur la pollution		
		jeudi 27/06 chant			

		école collègue projet hérisson en lien avec LPO échanges avec classe en Allemagne	lumineuse randonnée pédestre en fin d'année -Animation avec les amis du vieux château le 27/06	-Intervention puberté pour les CM2 avec l'infirmière scolaire le 28/06 mars spectacle Marchoise fête du printemps projet hérisson en lien avec LPO randonnée pédestre en fin d'année	
--	--	--	---	--	--

Projets 2024-2025

maternelle : maternelle et cinéma

musique : partenariat avec la CHAM

jardin et partenariat avec CE2 CM1, s'occuper des carrés potagers

CP CE1 : projet théâtre

école et cinéma

maths en Allemand et cours d'allemand

ateliers allemands avec le PACTE si possible

CE2 CM1 : école et cinéma

projet jardinage

classe CHAM pour CM1

les incorruptibles, rallye littéraire avec vote sur les œuvres

CM1 CM2 Projet de classe découverte à Lathus les 23 et 24 Juin avec tous les CM1 de l'école (potentiellement CE2) et tous les CM2. L'APE financerait une partie pour les classes à Lathus et peut même donner encore plus que cette année

école et cinéma

les incorruptibles

kangourou des maths

classe CHAM

Travaux été 2024

Le déménagement de plusieurs classes est prévu d'ici à la fin de l'année.

Plusieurs travaux sont prévus notamment la réfection de la toiture du vieux bâtiment (actuelles salles de CM1 CM2, CE2 CM1 et garderie).

Création d'une mare dans le jardin avec recueil

Une cloison complète avec porte est prévue entre le dispositif ULIS et la salle des maîtres.

Rénovation acoustique de l'ancienne mairie pour accueillir les cours de musique et de chant dans des conditions plus favorables.

Questions et informations diverses

Pour les prochaines **élection de parents d'élèves** (qui auront lieu en octobre 2024), un collectif de parents se met en place pour connaître les candidats, n'hésitez pas à vous faire connaître. Devront être élus : 5 parents titulaires et 5 parents suppléants.

La demande de coopérative scolaire a été revue afin de prendre en compte les fratries dans l'école. La coopérative scolaire est désormais fixée à 17€ par enfant et 15€ en cas de fratrie dans l'école. Le nouveau mandataire de la coopérative scolaire est Mme Baillot.

La liste de fournitures scolaires reste presque inchangée, elle sera communiquée aux parents prochainement via l'enveloppe des documents de rentrée. Cette enveloppe contient tous les documents administratifs de rentrée pour l'école (ceux propres à la mairie seront distribués quant à eux à la rentrée comme d'habitude) et est à rapporter uniquement à partir du 2 Septembre.

Rajouter en information par classe la nécessité d'avoir des rollers

Les horaires et sorties seront modifiés à la rentrée, c'est un oubli depuis la fusion maternelle/élémentaire : la maternelle terminera à 12h00 au lieu de 11h45 et la sortie à 16h00 côté maternelle concernera les élèves de maternelle ainsi que les élèves ayant des fratries en maternelle. La sortie élémentaire reste inchangée.

1. La salle de l'ancienne Mairie sera-t-elle toujours disponible en 2024/25 pour être utilisée par l'école (activités sportives, etc.) ?

La salle de l'ancienne mairie va être rénovée pour accueillir les élèves durant les horaires scolaires et certains ateliers de l'école de musique. La rénovation concerne essentiellement l'acoustique de la pièce. Les activités sportives sont délocalisées en salle de motricité du côté maternelle.

2. Quels sont les aménagements prévus pour la maternelle suite au passage à une seule classe PS/MS/GS ? Une salle de motricité sera-t-elle mise en place ainsi qu'un espace bibliothèque ?

La réponse a été évoquée plus haut, la classe de GS/CP devient salle de motricité et une bibliothèque d'école sera créée dans la classe de CM1 CM2.

3. Il semblerait que des restes du midi soient proposés lors du goûter, notamment une fois des burritos. Nous comprenons la problématique liée au gâchis alimentaire mais cela pose également des questions de double facturation pour les familles (midi + goûter pour un même produit).

Il ne s'agit que de restes de repas du midi proposés en supplément du goûter déjà prévu par la garderie du soir afin d'éviter un gaspillage alimentaire. En aucun cas il n'y a de tarification double.

4. La baisse des effectifs et la fermeture d'une classe ont elles des effets sur les postes périscolaires ? Quelle est l'organisation du personnel périscolaire pour la rentrée prochaine ? Un trombinoscope de l'équipe pédagogique et périscolaire pourra-t-il être distribué à la rentrée de septembre ?

L'«équipe périscolaire reste inchangée et les effectifs n'ont pas d'incidence sur le nombre d'agents. La mairie ne souhaite pas distribuer de trombinoscope de l'équipe pédagogique pour des raisons de sécurité du personnel. Dans tous les cas, chaque personnel doit présenter un extrait de casier judiciaire.

5. Avez-vous avancé sur une convention pour permettre aux enfants assistant à l'aide aux devoirs de pouvoir revenir à la garderie ?

Non pas d'avancée sur ce point.

Un projet d'aide aux devoirs devrait être reconduit l'an prochain en fonction des propositions ministérielles.

6. Depuis le dernier conseil d'école il est permis d'emmener un fruit comme encas. Les familles n'ont pas eu d'autres communication que le compte-rendu du conseil d'école. Cette initiative a-t-elle été investie par les enfants ?

Nous observons quelques enfants apporter un goûter, mais l'initiative est pour le moment peu investie. Rappelons que l'objectif était avant tout de permettre à ceux qui ne mangent pas le matin d'avoir cette possibilité à 10h.

7. Est-il envisageable pour la prochaine fête de l'école d'associer aux représentations des enfants un spectacle (cendille, concert, art de rue, etc.) et/ou un prestataire de restauration (café cantine, Food truck) financés par l'APE et la Mairie ? Cela permettrait également aux parents de l'APE de profiter de la fête.

Pas de spectacle autre que celui des enfants, lors de la fête de l'école, les élèves sont le spectacle. Pour le prestataire, il est compliqué d'avoir un prestataire restauration pour le faible nombre de personnes et il s'agit aussi de faire participer les parents, certains ne participent que par ce biais et sont heureux de confectionner des plats, leur permettant de s'investir simplement.

Dates importantes : rentrée des classes le 2 Septembre.

Le Secrétaire de séance, Lou RIVIERE